



Confédération paysanne
de Haute-Vienne

09 décembre 2025

Communiqué de presse

La Dermatose nodulaire contagieuse

Manifestation pour faire entendre la voix des éleveurs et éleveuses de Haute-Vienne

La Confédération paysanne de Haute-Vienne a organisé hier, lundi 8 décembre 2025, un rassemblement devant la Préfecture de Haute-Vienne.

Ce sont 80 paysans et paysannes du département qui ont répondu à cet appel pour exprimer leur refus de la politique sanitaire autoritaire à l'œuvre lorsqu'un animal est diagnostiqué positif à la DNC.

La Confédération paysanne de Haute-Vienne a rappelé ses principales revendications vis-à-vis de la stratégie de l'Etat quant à la gestion de cette maladie :

- **faire évoluer la catégorisation officielle de la maladie dans les règlements européens**, afin de passer d'une logique d'abattage total à l'euthanasie ciblée des seuls animaux malades et en souffrance ;
- **élargir l'accès à la vaccination à l'ensemble du territoire français, départements d'Outre-mer compris.**

Nous avons également rappelé qu'une politique sanitaire efficace, c'est-à-dire qui protège les élevages, les animaux et les consommateurs, doit reposer sur la confiance entre les services vétérinaires de l'Etat, les GDS et les éleveur.euses qui consentent à l'application des prophylaxies.

Contacts :

Julien Roujolle : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – maraicher : 06 10 46 79 37

Philippe Babaudou, porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveur bovin et ovin : 06 82 99 28 67